

**RÉPUBLIQUE DU MALI**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

-----\*\*-----

**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DU DESENCLAVEMENT**

-----\*\*-----

**UNITE NATIONALE DE COORDINATION (UNC)**

-----\*\*-----

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

**Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (PAAR)**

**Relatifs à l'Intermédiation Sociale et au Suivi des Travaux d'Entretien Courant par la Méthode HIMO dans la Région de Sikasso.**

No de Prêt/Crédit/Don : IDA-6124-ML

No. Plan de Passation des marchés **01 du 09/08/2016**

Le Gouvernement de la République du Mali a demandé et obtenu un financement à l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de la préparation du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale. Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Relatifs à l'Intermédiation Sociale et au Suivi des Travaux d'Entretien Courant par la Méthode HIMO dans la Région de Sikasso.**

Les prestations consistent à faire de l'intermédiation sociale dans les localités bénéficiaires des travaux d'aménagement. Elles comportent **deux (2) phases** par année de réalisation des travaux :

- Une première phase : avant les travaux ;
- Une deuxième phase : pendant les travaux.

La première phase portera sur la sensibilisation, la communication et la constitution des communautés villageoises en groupements (brigades) de cantonniers. Cette phase **durera 48 mois.**

La deuxième phase qui durera **5 mois (2 mois avant l'hivernage, 1 mois pendant l'hivernage et 2 mois après l'hivernage)** correspond à la période de réalisation des travaux d'entretien courant par la méthode HIMO et sera exécutée par les équipes d'animation chargées des actions d'animation-sensibilisation sous la supervision des maîtres d'ouvrage (Conseil Régional assisté des services techniques DRR-DRGR-ADR) et l'Unité Nationale de Coordination du projet.

Le prestataire est tenu de participer à toutes les réunions du comité technique.

L'Unité Nationale de Coordination invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les ONG intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Fournir les preuves sur les capacités techniques et managériales de l'ONG : (diplômes, attestations ou certificats et des expériences citées par le personnel de l'ONG ou autre);
- Fournir les preuves de la réalisation de mission similaires à travers : les attestions de bonne fin d'exécution ; les pages de garde et page de signature de contrat.

Les trois meilleurs candidats seront short –listés pour la suite de la procédure.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » de janvier 2011, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le recrutement se fera suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) conformément aux Directives de la Banque Mondiale pour la Sélection et l'Emploi de Consultants, (Section V édition Janvier 2011 révisé Juillet 2014).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 16 heures:  
UNC, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20.21.57.25 & 20.21.40.33,  
Fax : 20.21.92.30; E-mail : [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org), Bamako, République du Mali.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 12/10/2017 avant 16 heures.

Unité Nationale de Coordination (UNC)  
A l'attention de Monsieur le Coordinateur  
Rue 47, Porte 212 Médina –Coura Bamako  
Tél: +223 20 21 57 25  
Fax: +223 20 21 92 30  
E-mail: [tykone5@yahoo.fr](mailto:tykone5@yahoo.fr) ou [dmariko@pstmali.org](mailto:dmariko@pstmali.org)

Bamako le 28/09/ 2017

Le Coordinateur